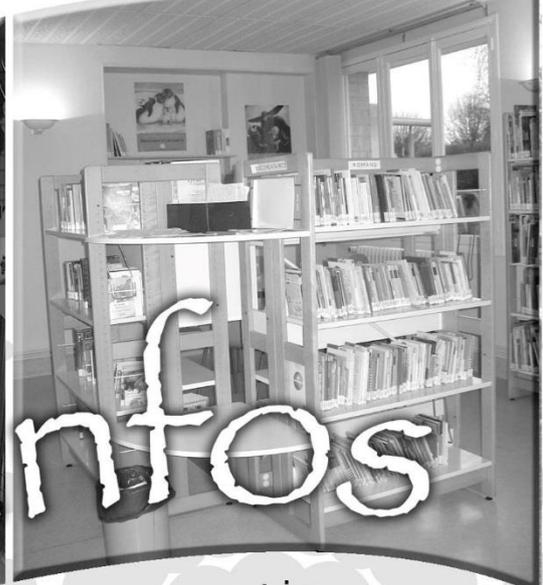
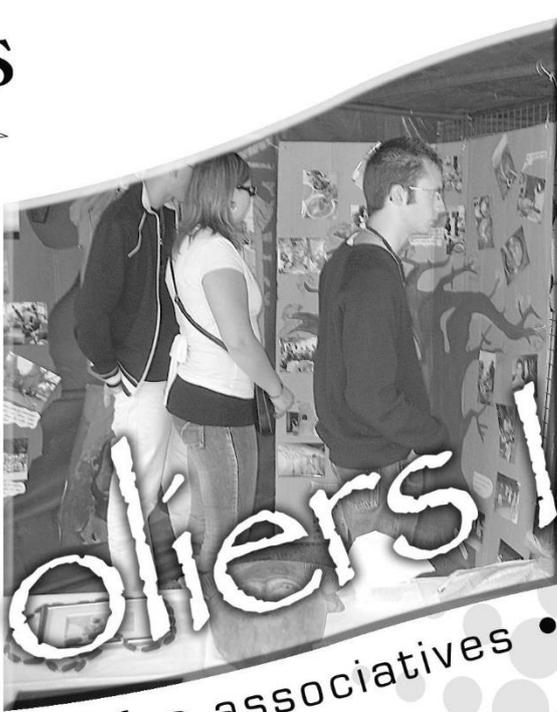


SOLIERS



Soliers Infos

Infos municipales •

Infos associatives •

Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

Bonjour à Vous Tous,

À l'agenda

3 septembre /
Forum des Associations
& des Services

4 septembre /
Randonnée «Entre terre et mer» •
Familles Rurales

9 septembre /
Concours de pétanque nocturne •
Rock Raideurs

17 septembre /
Permanence Mairie

18 septembre /
Foire aux Greniers •
Comité de Jumelage

29 septembre /
Permanence Mutuelle

1^{er} octobre /
Dîner Spectacle •
Comité des Fêtes

Durant ces deux mois de vacances, nos enfants ont pu profiter des nombreuses activités imaginées par notre service Jeunesse et s'évader dans l'un des camps, séjours ou Raid aventure organisés selon l'âge de chacun. Merci à notre équipe d'animateurs pour leur investissement et la qualité de leur travail au service de nos enfants ! Vous découvrirez en pages intérieures de ce Soliers Infos le récit de ces vacances.

C'est maintenant pour eux l'heure de la rentrée scolaire. Et pour les plus jeunes, le moment de retrouver toute notre équipe enseignante emmenée par son directeur Monsieur Mauviel, ainsi que nos animateurs du service périscolaire. Deux nouveautés cette année au sein de notre école : l'ouverture d'une classe supplémentaire et la mise en place sous condition de ressources du dispositif « cantine à 1€ », modifié tout récemment par le nouveau barème établi par le Gouvernement au nom de la lutte contre la pauvreté.

Ce samedi et pour la première fois au Bois de l'An 2000, vous pourrez retrouver l'ensemble des Associations solariennes et Services communaux à l'occasion du 14^{ème} Forum qui s'y tiendra de 14h à 17h. Ce sera ainsi l'occasion d'y découvrir toutes les disciplines sportives, artistiques ou ludiques et de profiter des nombreuses animations et démonstrations proposées par tous ces bénévoles membres de nos Associations.

Vous pourrez à cette occasion profiter de la nouvelle allocation Pass'Sport de 50€ mise en place par l'État et destinée à financer l'inscription à une association sportive de vos enfants âgés de 6 à 17 ans !

Après deux années de disette, nos Associations ont enfin la possibilité d'organiser à nouveau leurs traditionnelles manifestations et événements.

C'est ainsi que le 9 septembre les Rockraideurs vous attendent au Bois de l'An 2000 pour leur premier concours de pétanque nocturne de 20h à 24h !

N'oubliez pas également le dimanche 18 septembre le retour de notre célèbre Foire aux Greniers organisée par notre Comité de Jumelage et le 1^{er} octobre le dîner spectacle du Comité des fêtes !

Portez-vous bien, prenez soin de vous et profitez !!

Bien cordialement,

Septembre 2022

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 19 Juillet 2022

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé

Adhésion à l'association pour la finalisation du contournement sud de Caen

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à cette association et de désigner M. Philippe JOUIN membre du conseil pour siéger à l'assemblée générale.

Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de limiter l'exonération de la taxe foncière de deux ans à 40% sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Approbation du principe de participation financière aux sorties EVS – prise en charge 50% par les participants et 50% par la commune

Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le principe de participation financière des habitants à hauteur de 50% aux sorties organisées par l'EVS.

Nommer un chargé de coopération dans le cadre de la mise en place de la Convention Territoriale Globale

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la Convention Territoriale Globale qui sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2023. Dans le cadre de sa mise en place, il est nécessaire de désigner un chargé de coopération. Celui-ci devra mettre en œuvre les orientations stratégiques de la commune en matière de développement et de redynamisation du territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner M. CHADLI en tant que chargé de coopération CTG.

Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des durées maximales d'amortissement pour ces subventions et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer la durée d'amortissement comme suit :

- des biens immobiliers inscrits au compte 204111 à 15 ans,
- des biens mobiliers inscrits au 20421 à 5 ans
- des biens mobiliers inscrits à l'article 20421 pour un montant inférieur à 1000 € à 1 an

Modification du versement de la subvention à la MFR

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 30 mars 2022 sur le versement de subvention à des associations et autres organismes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser la somme de 80 € par an et par enfant aux MFR accueillant des enfants de Soliers.

Publicité des actes réglementaires des communes

Monsieur le Maire évoque la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes réglementaires qui apporte quelques modifications dans la gestion des actes. Il précise que le choix de mode de publicité est laissé aux communes de moins de 3500 habitants

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir le maintien de l'affichage et de la publication papier dans l'attente d'obtenir plus d'information sur les moyens matériels et financiers nécessaires pour la mise en œuvre de cette réforme.

Cantine à 1€ - Modification des tranches de quotient familial

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée délibérante de modifier la délibération 2022-22 comme suit pour prendre en compte la situation des familles les plus nécessiteuses :

- Quotient familial situé entre 0 € et 500 € - prix du repas : 0,95 €
- Quotient familial situé entre 501-950 € - prix du repas : 1 €
- Quotient familial situé au-delà de 950 € - prix du repas : 3,95 €

Pour les extérieurs prix du repas : 7.65 € ou application des quotients si prise en charge de la différence par les communes d'origine.

Le conseil municipal après avoir pris note de cette situation, approuve à l'unanimité ces nouveaux quotients.



FORUM DES ASSOCIATIONS & DES SERVICES

Venez à la rencontre des Associations & des
Services de la commune • Démonstrations
Animations • Inscriptions sur place
...

Sam. 3 Sept. 2022 14h > 17h
AU BOIS DE L'AN 2000*

* Au **GYMNASE**, en cas de conditions météorologiques défavorables

Un nouveau professionnel de santé sur notre commune



Étant installé depuis le 2 Juillet au 17 Place de la Mairie (à côté de la boulangerie), je viens me présenter à vous via cet article dans le journal communal.

Je m'appelle Joris Maroquesne, je suis étiope (thérapie manuelle), diplômé de la Faculté Libre d'Étiopathie de Bretagne depuis 2 ans. Avant de m'installer à Soliers, je pratiquais à domicile. J'ai toujours vécu dans l'Est de Caen, et il me paraissait évident que j'exercerai dans ce secteur attrayant et se développant d'année en année.



QU'EST-CE QUE L'ÉTIOPATHIE ?

Thérapie manuelle s'inspirant historiquement du « reboutement », l'étiopathie est basée sur une connaissance précise du fonctionnement du corps humain et s'appuie sur un raisonnement systémique, ce qui lui permet d'étudier le patient dans son ensemble.

Nos six années d'études nous permettent aussi de maîtriser parfaitement les techniques que nous utilisons. Cette formation se fait au travers des quatre facultés dont s'est dotée la profession afin de dispenser un enseignement de qualité (Paris, Lyon, Toulouse et Rennes). Toutes déclarées auprès de leur rectorat respectif, les facultés dispensent un enseignement uniformisé.

Le plus simple pour mieux comprendre est d'imager le corps humain comme une voiture. Ce dernier est un grand système composé de plusieurs petits systèmes mécaniques qui fonctionnent d'un commun accord (en synergie) afin que le grand système (devenu complexe si on le prend dans sa globalité) puisse avancer. Mais cette voiture peut tomber en panne, l'étiopathe, donc le mécanicien, va entreprendre un diagnostic de par des analyses (des recherches) logiques et rigoureuses, dans le but de détecter l'origine de la panne, c'est-à-dire la cause.

L'identification de la cause et de sa nature permet à l'étiopathe de savoir si celle-ci est réversible ou non. C'est-à-dire savoir si la cause est traitable en étiopathie ou non. Le praticien est donc en parfaite connaissance de ses limites, et vous redirigera lorsque ce n'est pas de son ressort.

À QUI S'ADRESSE L'ÉTIOPATHIE ?

Elle s'adresse à tous patients présentant des symptômes, allant du nourrisson à la personne âgée, du sportif au sédentaire. La prise en charge étiopathique varie en fonction de la cause de la consultation. Il faut compter en moyenne 2 à 3 séances pour la prise en charge d'une affection courante relativement récente.



QUEL EST SON CHAMP THÉRAPEUTIQUE ?

L'étiopathie peut agir sur un large champ thérapeutique par des manipulations douces, précises et indolores. L'étiopathie traite de nombreuses atteintes telles que les troubles vertébraux, articulaires (entorse, foulure), musculaires, nerveux (sciatiques, névralgies cervico-brachiales...), digestifs (ballonnements, constipation, reflux gastro-œsophagien...) ou encore circulatoires, ORL, respiratoires, urinaires, gynécologiques (troubles du cycle, dysménorrhée, infertilité, bouffées de chaleur...), mais aussi les troubles de la grossesse, du nourrisson (constipation, régurgitations, torticolis...), migraines, etc. Pour rappel, l'étiopathie ne supplante pas à la médecine dite classique, mais offre une solution complémentaire à vos maux.

Pour plus d'informations, ou pour prendre rdv n'hésitez pas à me contacter au 06 31 60 07 63, ou par mail : maroquesneetiopathe@gmail.com. Ou via les réseaux sociaux (Facebook : Cabinet d'Étiopathie de Soliers Maroquesne Joris / Instagram : joris_maroquesne_etiopathe).

Des vacances pour le plus grand plaisir de tous !

Différentes animations ont été menées durant cet été bien rempli et riche de nouveautés.

Habitants, parents et enfants ont pris du plaisir à participer et découvrir toutes ces activités et sorties.

Le mois de juillet a débuté par les K'fés habitants tous les lundis matin. Ce temps d'échanges et de rencontres a permis à quelques Solariens de partager un moment convivial et de discuter autour d'un café ou d'un thé.

La première semaine a été riche en découverte et aventure avec les ateliers menés par nos bénévoles Solariennes : couture (fabrication d'un sac en tissus pour les vacances), gourmandises (réalisations de macarons et de tartelettes choco-caramel pour réveiller les papilles) et pêche à pied à Langrune-sur-mer. Sans oublier, la Sortie à Bayeux Aventure, pur moment de plaisir pour tout le monde.



La deuxième semaine, les pluies diluviennes sont venues perturber notre programme. Malheureusement la sortie à la brèche au diable et la soirée jeux extérieurs au Bois de l'An 2000 ont dû être annulées. Mais Héloïse, intervenante graphiste a pu faire découvrir l'atelier monotype sur tissus dans le jardin communal, sous un rayon de soleil. Les habitants ont apprécié cette technique d'impression et chacun a pu repartir avec sa création.



Le mois de juillet s'est poursuivi par la sortie pédagogique au parc animalier de la Dame Blanche avec les enfants de l'Espace Loisirs. Nous avons pu découvrir ce centre de sauvegarde de la faune sauvage et observer les animaux dont la remise en liberté n'est pas possible car trop imprégnés de l'homme : blaireaux, renards, biches, sangliers, mais aussi chèvres, lamas, oies, ...

Une Action Hors les Murs a également vu le jour au Bois de l'An 2000, animée par l'Espace Jeunesse, la Bibliothèque et l'Espace Citoyen, accompagné d'une bénévole. Enfants, parents et grands-parents ont profité d'une lecture en plein air et réalisé des bombes à graine.

Notre dernier plaisir pour conclure ce premier mois d'été, fut la soirée barbecue dans le jardin communal de l'Espace Citoyen, avec les habitants et quelques membres du collectif. Nous avons apprécié ce moment de partage et de convivialité.



En août, grande découverte !

La pêche à la truite à l'étang de Fleury-sur-Orne. Tous débutants, nous avons partagé cette expérience avec l'Espace Jeunesse. Un grand merci à Rémi (Solarien de 14 ans) pour notre initiation à la pêche. Mais aussi pour avoir partagé son savoir-faire et ses connaissances auprès de ses camarades et des habitants. Bel après-midi de partage et de rire.

S'en est suivie une sortie au Parc Zoologique de Cerza avec les enfants de l'Espace Loisirs. Les habitants ont vécu une journée exceptionnelle en observant les animaux du monde, en Normandie !



Merci à tous les Solariens qui ont participé à faire vivre le dispositif cet été. Ce fut un été de vacances pour tous, intergénérationnel et de plaisir !

Retrouvez-nous **Samedi 3 septembre 2022 au Forum des Associations et des Services** pour découvrir le programme annuel 2022-2023, avec des nouveautés proposées !

On vous attend ...

Contact :

Espace Citoyen
1 place du Cardinal Touchet
Elodie : 06 23 91 46 42
espacecitoyen@soliers.fr



NOTRE PRÉCIEUSE PLANÈTE

Des vacances d'été citoyennes et ludiques !



Tout au long de l'été, les enfants sont venus en aide à notre belle Planète, en se transformant en Planétaires !

Chaque semaine, ils sont en effet partis à l'aventure dans une nouvelle région du globe et ont été confrontés à une nouvelle problématique de notre monde : protection du littoral et pollution marine, importance du tri et du recyclage, protection de la faune sauvage, gestion de l'eau, énergies renouvelables, qualité de l'air...



Au travers d'activités manuelles, de grand jeux ou de sorties, les enfants ont été sensibilisés à ces thématiques, et en relevant les différents défis proposés, ils ont pu récupérer des bagues magiques représentant chacune un élément (la terre, le feu, l'air, l'eau et l'amour) permettant ainsi d'appeler Capitaine Planète, le super héros. Par ces thématiques et activités, c'est aux citoyens de demain que nous pensons !



Et comme d'habitude sur la période estivale, différents camps ont été également proposés aux enfants. L'occasion pour eux de vivre de nouvelles aventures !



Deux camps Nature ont été proposés à la ferme pédagogique d'Escures, à Saint-Jean-le-Blanc (14). Les enfants de 6-8 ans ont pu partir la semaine entière (5 jours / 4 nuits) afin de découvrir la ferme et les animaux, de fabriquer du pain et de transformer du lait en beurre ! Pour les enfants de 4-6 ans, ce sont quelques jours seulement qui ont été proposés (3 jours / 2 nuits) pour une première expérience, autour des mêmes activités.

Pour les enfants de 8-11 ans, c'est un camp Mer qui était proposé : 5 jours et 4 nuits au camping Port'Land à Port-en-Bessin-Huppain. Au programme, sessions de chars à voile, cerf-volant et piscine !

L'été touche peut-être à sa fin mais l'aventure continue dès le 7 septembre avec la reprise des mercredis loisirs !

À très vite...

Clément

Le plein de vitamine D et d'activités pendant l'été !



Des séjours ...

Deux séjours ont eu lieu durant le mois de juillet.

Le RAID Aventure, séjour organisé par le réseau jeunesse de Caen la Mer à destination des 15 à 17 ans, a eu lieu cette année sur Cabourg. Pendant 5 jours, des jeunes originaires de 5 communes (Cormelles-le-Royal, Saint-Contest, Colombelles, Ifs, Hérouville Saint-Clair et Soliers) se sont affrontés sur des épreuves sportives tels que le run & bike, le canoë, le tir à l'arc, le beach hand... Nous noterons la belle victoire de Soliers grâce à Ethan, Nathan et Quentin ! Le titre sera remis en jeu l'année prochaine donc si tu as entre 15 et 17 ans et que tu aimes les challenges sportifs, vient te renseigner au local pour participer à la prochaine édition !



Le séjour à l'île d'Oléron, a été préparé tout au long de l'année scolaire par un groupe de jeunes, afin de correspondre au mieux à leurs envies. Afin de financer leurs activités, ceux-ci ont mené des actions d'autofinancement lors des différentes manifestations communales. Un groupe de 16 est donc parti en camping du 11 au 16 juillet dernier, pour découvrir le paysage de l'île d'Oléron. Ils ont pu faire une balade en canoë afin de découvrir la faune et la flore ainsi que le fonctionnement des marées. Ils ont pu se rendre dans un parc aquatique, faire une balade en bateau à la découverte du célèbre site de Fort Boyard, déjeuner dans un restaurant, aller sur un marché de nuit et se rendre dans une fête foraine. Les jeunes ont été rendus acteurs de leur séjour en participant à la vie collective du groupe en préparant les repas et en participant aux tâches ménagères.

Des activités ...

Cet été, les animateurs du Local Jeunes ont proposé un panel d'activités variées aux jeunes Solariens. Chaque semaine, les adolescents ont pu faire des activités manuelles, sportives et de loisirs. Ils ont ainsi pu s'essayer à la création de bougies, au théâtre ou encore se retrouver pour un laser game par exemple. En plus des journées, deux soirées par semaine leur ont été proposées. Ce qui fut l'occasion d'avoir les locaux du centre espaces pour eux seuls !



Des échanges ...

Ces activités ont permis aux jeunes de se retrouver entre copains ou encore de se faire de nouvelles connaissances. Des repas conviviaux ont aussi été proposés tout au long de l'été.

Les échanges interstructures ont été l'occasion de rencontrer les jeunes des villes voisines (Cormelles-le-Royal, Ifs, Colombelles, Hérouville Saint-Clair...) et d'envisager la continuité des partenariats autour de projets tels que la fête de l'Europe.



Une arrivée

Cet été marque aussi l'arrivée de Laetitia, l'animatrice qui remplacera Florian dès Septembre. Elle aura pour mission d'accompagner les jeunes dans la préparation de leurs projets que ce soit une sortie, la préparation du programme d'activités des vacances, d'un séjour ou quoi que ce soit d'autre.

Retrouvez-la dès la rentrée au local, elle vous attend !

Horaires

Mercredi : 13h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 / 20h30-22h30
Un samedi sur deux : 14h-18h

Contact

Mail : jeunesse@soliers.fr
Tél : 02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27



À VOS AGENDAS !

Les prochains rendez-vous de la bibliothèque :

AU MOIS DE SEPTEMBRE



Samedi 3 septembre : L'atelier du samedi ! Venez découvrir la grainothèque de la bibliothèque et faire des sachets en papier pour récolter vos graines.
A partir de 10h30, à la bibliothèque.

Samedi 3 septembre : Forum des associations et des services de Soliers.
De 14h à 17h au Bois de l'An 2000



Mercredi 7 septembre : Bébés Lecteurs. Lecture d'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.
De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h, à la bibliothèque.



Samedi 17 septembre : Le temps d'une histoire. Lecture d'histoire pour les enfants à partir de 3 ans.
A 10h30, à la bibliothèque.

AU MOIS D'OCTOBRE



Mercredi 5 octobre : Bébés Lecteurs. Lecture d'histoires pour les enfants de 0 à 3 ans.
De 9h30 à 10h ou de 10h30 à 11h, à la bibliothèque.



Samedi 15 octobre : Le temps d'une histoire. Lecture d'histoire pour les enfants à partir de 3 ans.
A 10h30, à la bibliothèque.



La Fête de la Science revient à la bibliothèque du 7 au 17 octobre 2022 !

Programme à venir dans le prochain Soliers infos.

Les animations sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous.**

Pour vous inscrire, contactez la bibliothèque : bibliotheque@soliers.fr / 02 31 23 14 80.

La Grainothèque : Nouveau service à la bibliothèque !



Vous aimez jardiner et vous souhaitez développer cette pratique, échanger avec d'autres passionnés de plantes ou encore découvrir de nouveaux fruits, légumes, fleurs ?

La bibliothèque lance sa Grainothèque, un système de troc de graines. Les jardiniers et jardinières pourront y déposer des graines issues des végétaux de leur jardin et prendre des sachets de graines déposés par d'autres personnes !

Nous proposerons à la bibliothèque un **atelier le samedi 3 septembre à partir de 10h30** pour présenter ce nouveau service et pour montrer aux usagers et usagères comment faire des sachets en papier pour conserver des graines.

À bientôt à la bibliothèque !

INFOS MAIRIE

PERMANENCE :

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 17 septembre 2022
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- le règlement des services périscolaires.

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle

Prochaine permanence :

Jeudi 29 sept. de 9h à 12h

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

État Civil

NAISSANCE :

17/07/2022

Sam BATAILLE

Fils de Benjamin BATAILLE & Aurélie NOEL

*Nos félicitations aux heureux parents
Et bienvenue au nouveau-né*

MARIAGE :

09/07/2022

Cosimo IZZEA & Bernadette GUELLE

Nos félicitations aux nouveaux époux

DÉCÈS :

02/07/2022

Mme Christiane MILON

07/07/2022

Mme Pierrette LECOMTE

26/07/2022

Mme Catherine JEANNE

04/08/2022

Mme Liliane PEAN

10/08/2022

Mme Dominique BANCTEL

Nos sincères condoléances aux familles

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES

Périodes de vacances scolaires :

Fermée le mercredi et le samedi

Lundi : 13h45 à 17h15
Mardi, Jeudi et Vendredi :
9h00 à 12h15

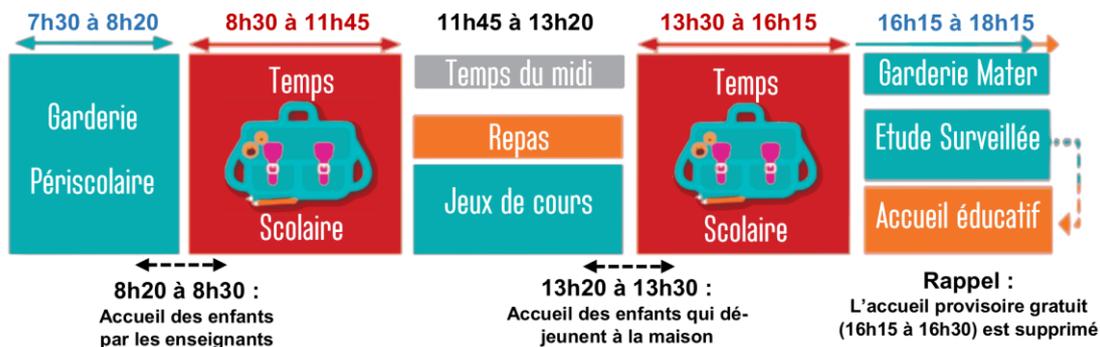
Périodes scolaires :

Fermée le mercredi

Lundi : 13h45 à 17h15
Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi :
9h00 à 12h15

Rentrée scolaire 2022-2023

Journée type :



Accueils Péri-scolaires

Pour pouvoir bénéficier des services péri-scolaires, le dossier d'inscription est obligatoire pour les nouvelles familles. Pour les autres, la mise à jour de votre portail famille est obligatoire :

- Informations liées à la famille (téléphone, adresse, mail, personnes à contacter et autorisées à prendre l'enfant...)
- La fiche sanitaire de votre enfant doit être à jour (vaccins, allergies, intolérances, régime alimentaire...) car elle permet de garantir la sécurité de votre enfant. Cette fiche vous sera remise en septembre pour signature.

Vous devez également procéder à l'inscription de votre enfant aux accueils péri-scolaires qui seront utilisés dans le courant de l'année scolaire afin d'éviter tout problème au moment de la facturation (majorations, absence non prévue...) :

- Garderie matin
- Cantine
- Garderie soir (maternelle)

Nous vous rappelons qu'il est inutile d'inscrire votre enfant à l'accueil éducatif ET à l'étude surveillée simultanément. Un seul service doit être réservé.

Les demandes de réservation ou d'annulation des services doivent impérativement être faites dans les 48h avant la date.

Informations : Mairie de Soliers / 02 31 15 68 68 / v.arruego@soliers.fr

Accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires

Pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale, la commune de Soliers vous propose « l'accueil de loisirs sans hébergement » chaque mercredi et durant les vacances scolaires : ALSH, destiné aux enfants de 3 à 11 ans.

Cet accueil est un espace de rencontre, de convivialité et de découverte où les activités proposées aux enfants sont soigneusement choisies selon un programme pédagogique précis. Les activités sont déclinées autour d'un thème qui change à chaque période de vacances scolaires, et chaque semaine durant les vacances d'été.

Informations et inscription :

Clément DEFENOILLERE, Centre ESPACES - 10 rue des écoles / 02 31 39 63 79 / enfance@soliers.fr



Le rappel : POUR QUI ET QUAND ?

Mon âge	Ma situation	1 ^{ère} dose de rappel	2 ^e dose de rappel
12 à 17 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 6 mois →	✓	
	Je vis ou suis en contact régulier avec une personne vulnérable ou immunodéprimée →	✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis immunodéprimé →	✓	✓ <small>(dès 3 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
18 à 59 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois →	✓	
	Je vis ou suis en contact régulier avec une personne vulnérable ou immunodéprimée →	✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis immunodéprimé →	✓	✓ <small>(dès 3 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis enceinte (dès le 1 ^{er} trimestre de grossesse) →	✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
	Je suis à risque de forme grave de Covid-19 →	✓	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
60 à 79 ans inclus	Quelle que soit ma situation →	✓ <small>(dès 3 mois après la dernière injection du schéma de primo-vaccination)</small>	✓ <small>(dès 6 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>
80 ans et plus	Quelle que soit ma situation →	✓ <small>(dès 3 mois après la dernière injection du schéma de primo-vaccination)</small>	✓ <small>(dès 3 mois après la 1^{ère} dose de rappel)</small>

NOUVEAU

LES NUMÉROS
DE VOS LIGNES
CHANGENT
à partir du
1^{er} septembre 2022



NO MA D

RÉSEAU DE MOBILITÉ
NORMAND

Toutes les infos de votre réseau Nomad Car sur
nomad.normandie.fr

 @Car.nomad

Nomad Car

Harmonisation sur toutes les lignes !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les lignes de trains et de cars (hors transports urbains) qui sillonnent la Normandie sont réunies sous une seule et même bannière : Nomad, le réseau de mobilité de la Région Normandie.

Après l'habillage de tous les véhicules aux couleurs Nomad (progressivement suivi par l'habillage des points d'arrêt, abris voyageurs, fiches horaires...), la prochaine étape d'harmonisation est l'adoption le 1^{er} septembre prochain d'une nouvelle numérotation pour éliminer les doublons, gagner en clarté et en cohérence.

Eliminer les doublons

Pour éviter d'avoir plusieurs lignes portant le même numéro (ce qui était le cas entre le Calvados et la Seine-Maritime), la nouvelle numérotation repose sur un principe simple : **chaque département se voit attribuer une centaine** (1 pour le Calvados, 2 pour l'Eure, 3 pour la Manche, 4 pour l'Orne et 5 pour la Seine-Maritime).

Les lignes de l'Eure seront ainsi numérotées de 200 à 299, les lignes de la Manche de 300 à 399 et ainsi de suite. Sauf dans le Calvados où certains numéros peuvent comporter 4 chiffres pour anticiper de futurs doublons avec les lignes scolaires qui feront à leur tour l'objet d'une nouvelle numérotation en septembre 2023.

Une carte interactive aidera les usagers à repérer d'un seul coup d'œil le nouveau numéro de leur ligne habituelle.

A noter : seule la numérotation évolue, le reste ne change pas.

Nomad Car en chiffres

- 137 lignes routières interurbaines
- 2 600 cars circulant quotidiennement
- 4 300 circuits scolaires
- 135 000 élèves transportés

Gagner en cohérence

Depuis qu'elle a repris les lignes routières interurbaines auparavant gérées par les Départements (anciens réseaux Manéo, Bus Verts, Cap Orne...), la Région a engagé un important travail de mise en cohérence.

Elle a notamment procédé à des adaptations d'horaires et amélioré l'information aux voyageurs. Elle a également renforcé certaines lignes pour mieux répondre aux besoins (dont Caen-Falaise, Evreux-Pont-Audemer, Rouen-Neufchâtel), voire créé de nouvelles dessertes (Saint Lô-Vire, Lisieux-Dozulé).

Les tarifs aussi

L'ultime étape consistera en septembre 2023, à harmoniser les tarifs à l'échelle régionale, toujours dans un souci de cohérence et d'équité.

Pour en savoir plus :

☎ 02.22.55.00.10

🌐 nomad.normandie.fr

📘 car.nomad

🐦 car_nomad

Bon à connaître

L'appli Nomad Car

Grâce à cette appli gratuite téléchargeable sur Play Store ou Apple Store, recevez en temps réel toute l'actualité du réseau routier régulier et scolaire : notifications sur l'état de la circulation, offres promotionnelles...



Atoumod M-Ticket

Avec l'appli Atoumod M-Ticket, également téléchargeable sur Play Store ou Apple Store, plus besoin de se déplacer pour acheter ses titres de transport. Payez et validez vos billets et abonnements sur votre téléphone mobile, où que vous soyez et quand vous voulez !





Le Pass'loisirs de la Caf

pour les 5 - 12 ans pour la pratique

d'une activité sportive... ou d'une activité culturelle



RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CAF

- Par mail : vacances-loisirs.cafcaen@caf.cnafmail.fr
- Sur caf.fr : rubrique : « ma caf » - « offre de service » - « enfance et jeunesse »





PASS SPORT

1jeune1solution.gouv.fr 

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

LE PASS CULTURE POUR LES 15-17 ANS

<p>20€ pour les jeunes de 15 ans</p> <p>30€ pour les jeunes de 16 ans</p> <p>30€ pour les jeunes de 17 ans</p> <p>et toujours 300€ à 18 ans.</p>	<h4>3 DATES À RETENIR</h4> <p>10 JANVIER Pour les jeunes de 17 ans Inscriptions à partir du 10 janvier</p> <p>20 JANVIER Pour les jeunes de 16 ans Inscriptions à partir du 20 janvier</p> <p>31 JANVIER Pour les jeunes de 15 ans Inscriptions à partir du 31 janvier.</p>
--	--

Inscriptions sur l'application pass Culture avec les identifiants ÉduConnect de l'élève

COLLECTES ÉPHÉMÈRES DES DEEE ET DEA DU 12 MARS 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2022

De mars à septembre, profitez de 20 collectes exceptionnelles des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et DEA (Déchets d'Équipements d'Ameublement) pour vous délester de vos vieux appareils électriques et meubles.

En complément de l'accueil toute l'année dans les déchèteries, Caen la mer propose un service de proximité à ses habitants avec les collectes éphémères. Cette année, 20 communes de la Communauté urbaine ont souhaité accueillir cet événement. **Ces collectes sont ouvertes à tous les habitants de Caen la mer.**

La coop 5 pour cent est de nouveau partenaire de l'évènement, assurant ainsi la **valorisation des déchets** collectés par le **recyclage** ou encore le **réemploi**. Les collectes éphémères, à l'instar des points de vente (qui reprennent les anciens appareils électriques à l'occasion d'un nouvel achat) ou les dépôts en déchèteries, demeurent les meilleures façons de valoriser au mieux ces déchets.

PRENEZ DATE !

- THAON : samedi 3 septembre de 9h à 12h30 - parking Salle des fêtes.
- CHEUX : samedi 10 septembre de 9h à 12h30 - atelier technique municipal
- LE CASTELET : samedi 17 septembre de 9h à 12h30 - place des palabres (Mairie de Garcelles).
- SANNERVILLE : samedi 24 septembre de 9h à 12h30 - place de la Mairie

Infos associatives

Familles rurales



RANDONNÉE DU DIMANCHE 04 Septembre 2022

«Entre terre et mer»
18 km

Départ de la randonnée :

9H. Parking du jardin d'Armand de REVIERS (à droite au 1^{er} rond- point)

Observations :

Château et joli jardin longeant la Seullas à Reviere, Banville, Graye, Courseulles (passage à la croix de la Lorraine), Bernières

Important:

Chaussures de randonnée recommandées
Prévoir goûters, pique-nique et un gobelet

Tarifs:

Adultes: 3 €
Enfants: 2 €

Renseignements:

Tel: 02.31.90.25.82
06.74.11.45.18



PROGRAMME DE SEPTEMBRE 2022

Au mois de septembre, le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" sera heureux de vous rencontrer aux dates suivantes :

Samedi 03 septembre de 14h00 à 17h00

Au forum des associations au Bois de l'An 2000 à Soliers.

- Présentation des activités de l'association.
- Découverte de la philatélie et de la numismatique.
- Renseignements et adhésions.

**Samedi 24 septembre de 14h00 à 18h00**

À la salle des associations, située au-dessus de l'Agence Postale à Soliers.

- Thème du jour : **Les monnaies en temps de guerre.**

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET

P° : 06.56.71.13.40

chinuphi@laposte.net

Tremplin**Rentrée 2022/2023**

Toutes nos activités reprendront à partir du **5 septembre 2022**

- **Tarot** le lundi après-midi de 14h30 à 18h30 (salle des Anciens)
- **Pilate** :
1 cours le lundi après-midi de 14h00 à 15h00 (salle Polyvalente)
1 cours le mardi soir de 19h00 à 20h00 (salle Polyvalente)
2 cours le mercredi soir de 19h30 à 21h30 (salle Motricité)
2 cours le vendredi soir de 18h30 à 20h30 (salle Motricité)
- **Qi-Gong** : jour à définir de 9h00 à 10h15 et de 10h30 à 11h45 (salle des Anciens)
- **Dessin peinture** le mardi après-midi de 14h00 à 17h00 (salle des Anciens)
- **Art Floral** 1 mardi ou 1 mercredi par mois de 18h00 à 21h00
- **Dentelle** un mercredi sur deux de 14h00 à 17h00 (salle des Anciens)
un jeudi sur deux de 20h00 à 22h00 (salle des Anciens)
- **Ori-Tahiti Fitness adultes** le lundi de 19h00 à 20h00 (débutants) & de 20h00 à 21h00 (confirmés)
ouverture de créneaux enfants le mercredi matin si suffisamment d'inscrits (à partir de 6 ans)

VENEZ NOUS RENCONTRER AU FORUM DES ASSOCIATIONS POUR VOUS RENSEIGNER

ou téléphonez au 06 37 27 91 32



CONCOURS DE PÉTANQUE NOCTURNE

UNE ORGANISATION « LES ROCK RAIDEURS » DE SOLIERS

CONCOURS EN 4 PARTIES DE 45 MINUTES

- 1^{er} match à 20h précise
- Inscription en **ÉQUIPE FORMÉE** de 2 coéquipiers

INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR INTERNET

- Nombre d'équipe limité à 100

PAS D'ARGENT À GAGNER

NOMBREUX LOTS

LOT OFFERT À TOUS LES PARTICIPANTS

- Terrains numérotés • Juge Officiel
- Règlement du concours sur place

PAR ÉQUIPE
10 EUROS



Rendez-vous
BOIS DE L'AN 2000
ROUTE DE CAEN

Image de la page d'infos associatives de la ville de Soliers - © DR



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Ven. 9 Septembre 2022 à SOLIERS



SCAN ME

Accueil dès 19 h

INFOS & INSCRIPTIONS
sur **helloasso.com**



Les Primeurs
de Branville



La Lanetière
Boulangerie-Pâtisserie
SOLIERS





POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE

POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE - POLITESSE - COURAGE - SINCERITE

DOJUDO 柔道

INSCRIPTIONS 2022 2023 JUDO CLUB SOLIERS

Au dojo : le vendredi 26 août de 18h à 20h
le samedi 27 août de 10h à 12h30

Au forum : le samedi 3 septembre de 14h à 17h

*Reprise des cours le lundi 5 septembre
Pour des raisons sanitaires, claquettes et bouteille d'eau obligatoires*

TARIFS

Licence : pour tous - 41€
Cotisation : judo et taïso - 105€
(-10€ par inscrit supplémentaire de la même famille)
baby judo - 90€
gym douce - 85€

*Maximum 2 cours d'essai
Règlement en 3 fois, Atouts Normandie, chèque ANCV*

PIÈCES À FOURNIR

Pour tous les mineurs : certificat médical obligatoire seulement si une affirmation du *questionnaire personnel de santé mineur* vous concerne.

Pour les nouveaux inscrits majeurs : certificat médical obligatoire.

Pour le renouvellement de licence majeurs : certificat médical obligatoire seulement si une affirmation du *questionnaire de santé « QS sport »* vous concerne.

*En cas de doute sur une réponse du questionnaire qui vous concerne,
la fourniture d'un certificat médical est conseillée.*

RENSEIGNEMENTS

Contactez : le président par mail
ou les professeurs : Benoît Lemièrre - 06 77 10 88 31
Pauline Renard - 06 81 52 75 79

Mail : judoclubsoliers14540@gmail.com

Facebook : judo club soliers



POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE

POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE - POLITESSE - COURAGE - SINCERITE



POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE

HORAIRES DES COURS JUDO CLUB SOLIERS

POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE - POLITESSE - COURAGE - SINCERITE

POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE - POLITESSE - COURAGE - SINCERITE

JUDO MOTRICITE	3 ans révolus/4 ans - un seul cours avec Pauline Renard Samedi de 9h30 à 10h30
JUDO LUDIQUE	5 ans débutant - un seul cours avec Pauline Renard Samedi de 10h30 à 11h30
JUDO EDUCATIF	5 ans confirmé/6 ans - deux cours avec Benoît Lemièrre Mardi et Vendredi de 17h à 18h Mercredi de 13h30 à 14h30
JUDO EDUCATIF CONFIRME	7-8 ans - deux cours avec Benoît Lemièrre Mardi et Vendredi de 18h à 19h
JUDO POUSSINS BENJAMINS	9-11 ans - deux cours avec Benoît Lemièrre Mardi et Vendredi de 19h à 20h
JUDO COMPETITION BENJAMINS MINIMES	11-13 ans - deux cours avec Benoît Lemièrre Mercredi de 14h30 à 15h30 Samedi de 11h30 à 12h30
JUDO ADULTES	deux cours avec Benoît Lemièrre Mardi de 20h à 21h Vendredi de 20h à 21h30
KATAS / UV TECHNIQUE*	un cours avec Benoît Lemièrre Jeudi de 20h à 21h
TAISO (FITNESS)**	à partir de 15 ans - deux cours <i>Renforcement musculaire, fessiers, abdominaux, cardio, bras, step sportif</i> Lundi et Mercredi de 20h30 à 21h30
GYM DOUCE	un cours avec Benoît Lemièrre <i>Renforcement musculaire, fessiers, cuisses, step relaxation, détente, étirements</i> Mardi de 14h45 à 15h45



*L'apprentissage des katas et des UV techniques doit se faire obligatoirement et prioritairement sur ce cours.

**Cours assurés sous réserve d'avoir trouvé un remplaçant au professeur actuel

POLITESSE - COURAGE - SINCERITE - HONNEUR - MODESTIE - RESPECT - CONTROLE DE SOI - AMITIE



COMITÉ DE JUMELAGE

29^{ème} foire aux greniers

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

DANS LA ZONE ARTISANALE DE SOLIERS

TARIF : 4€ le mètre linéaire

Inscriptions

07.81.66.67.10 ou 02.31.23.14.15

jumelagesolarien@orange.fr

***Restauration sur place : Café, croissants,
buvette, sandwiches, saucisses, frites ...***

SOLIERS

Infos associatives

Comité des Fêtes



LE COMITÉ DES FÊTES DE SOLIERS PRÉSENTE

DINER SPECTACLE TRANSFORMISTES

BLUE OUEST ANIMATIONS



SAMEDI
1^{ER} 
OCTOBRE
20H > 2H
SOIRÉE
DANSANTE
AVEC DJ

Ne pas jeter sur la voie publique.

SALLE
POLYVALENTE
DE SOLIERS

ENTRÉE : 30€
TOMBOLA : 2€
Boissons non comprises



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
06 45 92 77 20 • cdfsoliers.presidente@laposte.net



À partir de Septembre, les réservations sont ouvertes à tous.
Nombre de places limité.

Soliers Infos

Bulletin mensuel d'informations de la commune

ACCESSIBLE TOUTE L'ANNÉE (sauf vacances scolaires)

BIBLIOTHÈQUE DE BOURGUEBUS

Le mercredi 11.00 h / 12.00 h
 Le vendredi 08.45 h / 11.30 h
 Le 2^{ème} samedi du mois 11.00 h / 12.00 h

Tarif = gratuit avec la carte Familles Rurales ou 10 € / an, sans carte

Contact : Emilie ROCTON - 06 10 61 01 28

REPRISE DES ACTIVITÉS, SEMAINE 37 (à partir du lundi 12 septembre)

NOUVEAU !

FIT CARDIO DANSE - adultes et ados + 15 ans [Démonstration au Forum des Associations]

LE LUNDI 18h30 / 19h20

Tarif = 190 € / an

(2 cours d'essai gratuits)

inscription sur le site mov-in.fr

Salle des fêtes de Bourguébus

Contact prestataire : Virginie MOREL - 06 62 19 56 01

CLUB DE L'AMITIÉ  reprise le jeudi 8 septembre

Un jeudi sur deux, l'après-midi

Tarif = 2 € / après-midi

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Marie-Christine BEROT - 02 31 23 13 37

RANDONNÉE PÉDESTRE  reprise le dimanche 4 septembre

Le 1^{er} dimanche de chaque mois -

Tarif = adulte 3 € / journée - enfant = 1.50 € / journée

Lieu et rendez-vous Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

DANSE MODERN' JAZZ

Tarif = 82 € / an / enfant

Le mercredi	09h45 / 10h45	Enfants 6/8 ans	initiation
	10h45 / 11h45	Enfants 9/11 ans	inter 1
	11h45 / 12h30	Enfants 4/5 ans	éveil
	12h30 / 13h30	Enfants 12/14 ans	inter 2

Salle derrière La Poste à Bourguébus

Contact : Christine MARGUERITTE - 02 31 90 25 82

Les inscriptions auront lieu le mercredi 28 septembre.

GYM DOUCE mixte

Tarif = 72 € / an

Le mardi 18h15 / 19h15

Salle des fêtes de Grentheville

Contact : Jacqueline BUNEL - 02 31 85 58 12

GYM DYNAMIQUE ADULTE mixte

Tarif = 80 € / an

Le mardi 20h00 / 21h00 salle des fêtes de Soliers

Le mercredi 19h00 / 20h00 salle des fêtes de Garcelles

Le jeudi 09h30 / 10h30 salle des fêtes de Soliers

Contact : Marie-Jo BREARD - 02 31 37 61 66

**SCRAPBOOKING** (mise en valeur de vos photos)

Deux mardis/mois 14h00 / 17h30

Tarif = 17 € (cours avec démonstratrice)

Tarif = 2.50 € (autre cours)

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

La démonstratrice AZZA fournit tout le matériel, vous n'apportez que vos photos

Contact : Chantal GOMONT - 02 31 40 31 57

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS

Un mardi / mois 14h00 à 17h30

Tarif = 2.50 € / séance

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Chantal GOMONT - 02 31 40 31 57

Activités dispensées par nos prestataires

ÉCHECS

Cours dispensés par un animateur et entraîneur de la Fédération Française des échecs

Le mercredi 15h30 / 16h30 Enfants 6 à 12 ans Tarif = 142 € / an

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Ludovic GOSSELIN - 06 71 01 12 84

THÉÂTRE

Le lundi 17h30 / 18h30 - Enfants de 6 à 12 ans Tarif = 110 € / an

Salle d'activités Plain sud, rue de la Mairie à Bourguébus

Contact : Aurélien SOUCHEYRE - 06 78 84 46 71

SOPHROLOGIE

Tarif = 175 € * / an

Le lundi 18h00 / 19h00 - sophro relaxation

19h00 / 20h00 - sophro relaxation

Salle derrière La Poste à Bourguébus

**possibilité de prise en charge par certaines mutuelles complémentaires*

Contact : Aurélie SOSSON - 06 29 23 74 02

YOGA

Le mardi 10h00 / 11h15 - yogathérapie

Tarif = 210 € / an

Salle derrière La Poste à Bourguébus

Contact : Emmanuelle LEGENTIL - 07 70 13 55 54

Les professeurs salariés de l'association et les prestataires sont diplômés

Les activités ne sont pas dispensées pendant les vacances scolaires (sauf récupérations de cours)

La carte d'adhésion / Familles Rurales est obligatoire = 26 € / famille pour une ou plusieurs activités et déductible des impôts (un justificatif vous sera délivré, sur demande, en cas de contrôle fiscal)

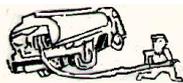
Nous acceptons les coupons sports, les chèques vacances, CESU, participation CE

Inscription définitive après UN COURS D'ESSAI GRATUIT (sauf Fit Cardio), aucun remboursement après inscription.



Suivez-nous sur Facebook : Familles Rurales Bourguébus

Mail : famillesruralesbourguebus@gmail.com



Livraison de Fuel

Mercredi 7 septembre

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Trouvé

- ✓ Une paire de lunettes de vue enfants
- ✓ Un collier en tissu avec pendentif
- ✓ Un trousseau de clés
- ✓ Une clé seule
- ✓ Une paire de lunettes de soleil bébé, rose et gris

Si cela vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

Horaires d'ouverture

Mairie



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15
Sauf mardi matin et mercredi après-midi
1 samedi par mois, de 10h à 12h
Fermée le mercredi pendant
les vacances scolaires

*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h
Mardi > 16h-18h
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h
Vendredi > 14h-19h
Samedi > 10h30-12h30

*voir en pages intérieures les horaires d'été

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr

Agence postale



Ouverture au public*

Fermée le mercredi
Lundi > 13h45 à 17h15
Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi
> 9h00 à 12h15
(Fermée les Samedis des vacances)

Tél. : 02 31 39 27 43

* voir infos générales pour fermetures exceptionnelles

Assistante Sociale

Centre médico-social de
Bourguébus :
Tél. 02 31 23 11 95

Centre médico-social de
Giberville :
Tél. 02 31 72 05 15



Aide aux familles et
aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candelma & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Mission locale

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Prochaines permanences :
Jeudis 15 et 29 septembre

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :
Tél : 02 31 15 31 95

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :
Dr BELIN

Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Vendredis 2, 9, 16, 23 & 30 septembre

Vendredis 7, 14, 21 & 28 octobre

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 5 & 19 septembre

Lundis 3, 17 & 31 octobre

Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Septembre / Octobre 2022

Vendredi 2 septembre	Mardi 4 octobre
Mardi 6 septembre	Vendredi 7 octobre
Vendredi 9 septembre	Mardi 11 octobre
Mardi 13 septembre	Vendredi 14 octobre
Vendredi 16 septembre	Mardi 18 octobre
Mardi 20 septembre	Vendredi 21 octobre
Vendredi 23 septembre	Mardi 25 octobre
Mardi 27 septembre	Vendredi 28 octobre
Vendredi 30 septembre	